

Le 27 août approche

## Le choix entre l'urne ou l'autre...

Par Stephen Jean Landry

**L**es Etats-Unis exhortent notre pays à « *respecter les principes démocratiques au cours de l'élection présidentielle d'août 2016* ». Le 12 juillet 2016, à la Chambre des Représentants, une résolution a été présentée pour être adressée, par la suite, à la commission des affaires étrangères.

Dans cette résolution, les Etats-Unis expriment leur intérêt profond pour « *la stabilité démocratique* » et le « *leadership régional du Gabon* », entendez dans le Golfe de Guinée.

Autrement dit, pour le pays de Barack Obama, il y a de sérieuses raisons de s'inquiéter de l'évolution de la stabilité au Gabon. Déjà par, la situation sociale jugée tendue par les Représentants qui, dans leur résolution, considèrent que « *le Gabon jouit d'un revenu par habitant quatre fois celui de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, mais à cause de l'inégalité des revenus élevés, une proportion importante de la population reste pauvre* ». La résolution analyse, par ailleurs, comme un écueil politique majeur, la longévité d'Omar Bongo qui « *est devenu président en 1967, solidifiant le Parti démocratique gabonais (PDG)* » et « *a imposé son pouvoir depuis* ». Elle fait même remarquer que le « *Gabon a adopté une Constitution en 1991 qui a formalisé un système multipartite et a imposé une limite de mandat présidentiel à deux termes* », mais que « *la Constitution a été modifiée pour supprimer la limitation des mandats présidentiels en 2003* ». D'où un autre obstacle, cette dévolution singulière du pouvoir au Gabon qui s'illustre par le fait que d'une part « *le président Omar Bongo est mort en juin 2009, après plus de 40 ans au pouvoir* » et, d'autre part, que « *le fils de l'ancien président, Ali Bongo Ondimba,* » lui a succédé suite à une « *élection organisée à la hâte, en août 2009* ». La résolution n'hésite pas à sortir de la langue de bois pour considérer que « *la légitimité des résultats des élections de 2009 a été largement contestée par les partis d'opposition et la société civile, et a grandement accru les tensions politiques dans le pays depuis* ». Elle va même jusqu'à rappeler que « *le Département d'Etat [américain] a indiqué que les élections de 2009 ont été en proie à des cas de manifestations destructrices, les violations des droits de l'homme, les irrégularités des listes d'inscription des électeurs, des sondages mal gardés, la censure injuste de la couverture des informations, et de la violence post-électorale* ».

Consciente donc que « *depuis l'élection présidentielle de 2009, des manifestations politiques ont été l'objet de tension et de violence, qui ont seulement été exacerbées par l'absence d'un accès égal aux médias publics et privés par les partis d'opposition et des organisations de la société civile* » et que se multiplient, au Gabon, les protestations et les tensions « *à propos du cadre juridique des élections, y compris [du] respect de la constitution et [des] lois en vigueur, [de] l'indépendance des institutions dans le système électoral, [du] manque de limitations des mandats, et [de] l'absence de représentation de la société civile dans les organes de gestion des élections* », la Chambre des Représentants finit par s'inquiéter de la suite possible des événements. D'autant qu'elle estime que, dans le cadre de la préparation de cette élection, il est manifeste -- pour les parlementaires américains, il n'y a aucun doute là-dessus -- que le pouvoir de Libreville est pleinement responsable de « *la mauvaise gestion de l'inscription des électeurs* ». Ce qui présage, selon eux, d'une prévisible remise en cause de « *l'intégrité des résultats de l'élection* ».

Si les Américains étaient convaincus que l'élection présidentielle au Gabon n'est pas une opération par laquelle les Bongo se perpétuent indéfiniment au pouvoir, cette résolution n'aurait jamais existé. Barack Obama avait 6 ans lorsqu'Albert-Bernard Bongo est arrivé à la tête du Gabon. Quand, à 47 ans, il devient président des Etats-Unis, Omar Bongo Ondimba est toujours là, quarante et un ans après. En 2009, le « *mandat dynastique* » des Bongo se poursuit avec l'arrivée de BOA à la tête du Gabon. En revanche, le second mandat démocratique d'Obama s'achève cette année 2016. Les parlementaires américains ont de bonnes raisons de craindre que « *les autorités gabonaises* » ne travaillent qu'à une seule et unique chose : prolonger le « *mandat dynastique* » des Bongo aux commandes du pays. On ne la fait pas à un Etat aussi bien renseigné que le sont les Etats-Unis. Ils savent. Ce qu'ils semblent savoir également, c'est qu'après l'échec du dialogue inclusif et sans tabou et face à la totale impréparation électorale, les Gabonais risquent bientôt d'être finalement confrontés à choisir entre deux voies : l'Urne ou l'Autre...